

**VILLE DE
RIORGES**

N° 6_1

OBJET :

**VIE ASSOCIATIVE ET ACTION
CULTURELLE**

**EXPOSITION "A CIEL OUVERT"
2018**

**APPROBATION D'UN CONTRAT
RELATIF A UN CONCERT, A
PASSER AVEC L'ASSOCIATION
IPSO FACTO DANSE –
COMPAGNIE DAVID ROLLAND
CHOREGRAPHIES**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **22 MARS 2018** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 23 mars 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 23 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Guy CONSTANT, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Eric MICHAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Alain ASTIER, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, Andrée RICCETTI, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Isabelle BERTHELOT

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Eric MICHAUD	Roland DEVIS
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Martine SCHMÜCK
Nabih NEJJAR	Bernard JAYOL
Stéphane JEVAUDAN	Thierry ROLLET
Alain ASTIER	Pierre BARNET
Blandine LATHUILIERE	Isabelle BERTHELOT
Valérie MACHON	Pascale THORAL
Elodie PINSARD-BARROCAL	Chantal LACOUR
Andrée RICCETTI	Suzanne LACOTE
Patrice RIVOIRE	Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE

**EXPOSITION "A CIEL OUVERT" 2018
APPROBATION D'UN CONTRAT RELATIF A UN CONCERT,
A PASSER AVEC L'ASSOCIATION IPSO FACTO DANSE –
COMPAGNIE DAVID ROLLAND CHOREGRAPHIES**

Véronique MOUILLER, adjointe, déléguée à l'action culturelle, expose à l'assemblée :

"Dans le cadre du parcours d'art actuel "A Ciel Ouvert" proposé sur les berges du Renaison du 2 juin au 2 septembre 2018, un spectacle sous forme de déambulation chorégraphiée sera programmé le dimanche 24 juin 2018 à raison de deux séances d'une heure à différents moments de la journée.

Un contrat doit être passé avec l'association IPSO FACTO DANSE – Compagnie David Rolland Chorégraphies, pour la prestation dénommée "Happy Manif", représentant un montant de 2 215 € TTC, hors frais de route ou défraiements éventuels."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le contrat à passer avec l'association IPSO FACTO DANSE – Compagnie David Rolland Chorégraphies, dont le projet est joint à la présente délibération ;
2. autorise le maire à le signer.

Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié,
Riorges, le 26 mars 2018

Le Maire
Jean-Luc CHERVIN

